

Le compte administratif 2016 laisse apparaître :

**1. En fonctionnement**

- Une consommation des charges à caractère générale inscrites au BP 2016 d'environ 64 %, qui s'explique par :
  - > la non-réalisation d'études de prospection dans le cadre de la démarche accueil pour 13 000 €,
  - > le solde du guide du routard qui n'interviendra finalement qu'en 2017 (16 000 €)
  - > et des frais de justice qui avaient été provisionnés pour 15 000 € non employés
- Une consommation des charges de personnel inscrites au BP + DM 2016 qui atteint 98 %, sachant que l'année a été marquée par :
  - > le recrutement d'un instructeur supplémentaire,
  - > des fins de contrats (Virginie POUJOL, Camille GLACE, Pauline-Laure LAUXEROIS)
  - > et le recours au service remplacement du centre de gestion pour le poste d'assistant de gestion ADS et de chargé de mission culture sur une partie de l'année
- Une consommation des autres charges de gestion courante de l'ordre de 99 % qui correspond aux indemnités élus, subvention à l'agence d'urbanisme, résidences d'artistes
- Une rentrée des recettes prévues au BP 2016 de l'ordre de 86 %, avec :
  - > un retard dans le versement des subventions d'animation Leader pour 41 300 € à reporter au BP 2017 → retards cumulés pour le développement des outils de gestion et d'instruction à l'échelle nationale ; pour le conventionnement et l'instruction des dossiers à l'échelle régionale (800 dossiers en attente)
  - > et la diminution de 50 % puis la suppression de l'aide à l'ingénierie de la Région au Grand Clermont (- 30 000 € en 2016 et - 60 000 € en 2017)

Pour l'exercice 2016, les dépenses de fonctionnement se sont élevées 1 259 971.47 € et les recettes de fonctionnement à 1 211 734,86 €.

**2. En investissement**

- Un niveau de réalisation en dépenses investissement de 34 % qui s'explique par :
  - > le non engagement d'études tels que l'étude coteaux ouest et l'étude déplacement au regard des incertitudes financières
  - > des fonds qui avaient été mis en réserve pour le SCOT ;
- Un niveau de réalisation en recettes d'investissement de 40 % qui s'explique par des retards le provisionnement de recettes Leader et le non engagement d'études lié à la suppression du Contrat Auvergne+.

Pour l'exercice 2016, les dépenses d'investissement se sont élevées à 155 916.35 € et les recettes d'investissement à 166 274.42

**Concernant l'ADS**

Le coût du service ADS est conforme aux prévisions à 15 805 € près, qui seront rétrocédés en 2017. Pour mémoire, l'année a été marquée par la nécessité de s'adjoindre les compétences d'un 4<sup>ème</sup> instructeur, des dépenses en charges à caractère générale inférieures aux prévisions et des recettes qui n'avaient pas été provisionnées, faute de données tangibles, concernant la compensation retraite des agents de l'Etat en détachement.

Le résultat de l'exercice présente un déficit de fonctionnement de 48 236 € environ et un excédent en investissement de l'ordre de 10 358 €, qui cumulés avec l'exercice précédent, présentent en définitif un excédent de fonctionnement de l'ordre de 169 514 € et en investissement de l'ordre de 124 438 € ; une situation financière qui s'est dégradée, avec l'arrêt soudain des contrats Auvergne + et le retard pris dans la programmation Leader, et qui laisse entrevoir, sur l'état actuel des charges et des produits connus, un déséquilibre budgétaire à partir de 2019.

Accuse de réception Ministère de l'Intérieur  
063-200048171-20170323-23032017\_485-DE

Reception par le préfet : 14/04/2017  
Publication : 14/04/2017